



Championnat Loisir CD57TT

Où ?

Partout en Moselle, en organisant les différentes poules par bassins géographiques afin de limiter les déplacements. Notre volonté est de faire de ce championnat un championnat de proximité.

Qui ?

Peuvent participer au championnat loisir, l'ensemble des licenciés promotionnels **et** licenciés compétition dans la limite de 500pts.

Il est possible d'inscrire des ententes entre deux clubs, à condition de respecter le fait qu'un licencié ne peut participer dans deux équipes différentes.

Quand ?

Le championnat loisir s'étend d'octobre à mai sur un format de phase unique. Le nombre de poules et d'équipes par poules, dépendra des inscriptions.

Le calendrier prévoit une rencontre par mois, sans impératif de date. Ce sont les clubs entre eux qui déterminent le jour le plus approprié et il est tout à fait envisageable qu'une rencontre se dispute en semaine.

Ce type d'organisation se veut le plus flexible possible et l'objectif est de faire se rencontrer l'ensemble des équipes dans un esprit de convivialité, en privilégiant les reports plutôt que les forfaits.

Comment ?

Chaque rencontre fait l'objet d'un accord entre les deux équipes concernant le nombre de joueurs participants. Il n'y a pas de schéma précis et il est tout à fait possible de faire varier le nombre de joueurs participants d'une journée sur l'autre.

Combien ?

Entièrement **Gratuit**. Il est seulement nécessaire que le club soit affilié à la FFTT.